

DROGUE

Par Profil supprimé Postée le 03/07/2011 13:06

je voudrais savoir, si le comportement d'une personne est due à la drogue, cette personne ne veut pas travailler, père de deux enfants, ne fait rien chez lui, accuse sa compagne de tout alors que c'est elle qui travaille et qui prend en charge les enfants, il ne veut pas comprendre, refuse toutes aides, mais ne pense qu'à être avec ses compains, peut-on arriver en en sortir quelque chose, c'est à dire, lui faire comprendre son comportement, ses réactions devant le fait d'être un père et d'avoir une famille, d'y contribuer, que c'est lui qui créer les problèmes qui ne veut pas comprendre, cela fait qu'en même 9 ans, je suis la maman de sa compagne qui vous écrit, car j'en suis malade de voir cela, que peut on faire pour lui faire comprendre qu'est une vie de famille, et que la drogue n'est pas ce qui est de mieux Merci

Mise en ligne le 05/07/2011

Bonjour,

Avant tout d'abord sachez que nous mesurons et comprenons votre difficulté. En effet, une consommation problématique de drogue peut très bien avoir une incidence sur le comportement de la personne concernée. Cependant, le produit lui-même, est le plus souvent révélateur d'un état latent de mal-être, ou même d'une souffrance. Ce constat n'exonère pas votre gendre de ses obligations de père de famille et de mari.

Il n'existe pas de solution toute faite pour lui permettre d'évoluer. Depuis 9 ans, nous supposons que ce n'est pas par défaut d'avoir tenté d'entamer le dialogue mais que c'est plutôt votre gendre qui est sur la défensive. Il est peut-être temps pour vous ou votre fille de « passer la main ». Nous entendons par là, le fait pour vous ou votre fille d'aller rechercher de l'aide auprès de professionnels. Vous pouvez en bénéficier dans un centre de soins pour toxicomanes. Ce type de structure prends en charge, non seulement les personnes dépendantes, mais également les membres de leurs entourages. La prise en charge y est gratuite et anonyme.

Nous vous proposons ci- dessous quelques adresses de ces centres situées dans votre département de résidence et nous vous conseillons vivement de les contacter.

Vous pouvez, également, nous appeler au 0800 23 13 13 (ligne de Drogues Info Service, gratuite et anonyme depuis un poste fixe, tous les jours entre 8h00 et 2h00 du matin). Vous-même ou votre fille pourrez bénéficier d'une aide, d'un soutien et d'une écoute ponctuels au vu des difficultés générées par la toxicomanie de votre gendre.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITÉZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CENTRE APTE-AIDE ET PRÉVENTION DES TOXICO-DÉPENDANCES PAR L'ENTRAIDE - SSR MAISON DE KATE

2 rue du général Dutour de Noirfosse
02880 BUCY LE LONG

Tél : 03 23 72 22 80

Site web : www.aurore.asso.fr/nord-est/ssr-maison-de-kate

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Permanence téléphonique : 24h sur 24 (accompagnant présent de 9h à 17h, la ligne est basculée vers l'infirmier après 17h).

Voir la fiche détaillée

CSAPA OPPELIA-CENTRE HORIZON DE L' AISNE

1 avenue de la République
02400 CHATEAU THIERRY

Tél : 03 23 83 40 55

Site web : www.oppelia.fr

Secrétariat : Lundi: 8h30-12h30 et 13h-18h. Mardi 8h-12h30 et 13h-17h. Mercredi en semaine paire : 8h30-12h30 et 13h-17h.

Jedi: 8h30-12h30 et 13h-17h30.

Accueil du public : Consultation sur rendez-vous aux horaires du secrétariat.

Consultat° jeunes consommateurs : Prendre rendez-vous au 06 81 14 57 35: par téléphone ou par sms

COVID -19 : AOUT 2021 : Le CSAPA a repris l'ensemble de ses activités, les locaux sont disposé de manière à éviter que trop de personnes ne se croisent. Venir seul lors de ses rendez vous.

Voir la fiche détaillée

EQUIPE DE LIAISON ET DE SOINS EN ADDICTOLOGIE

**46 avenue du Général de Gaulle
02200 SOISSONS**

Tél : 03 23 75 71 67

Site web : www.ch-soissons.fr/ELSA_ch_soissons.html

Accueil du public : Lundi au vendredi de 9h à 17h

COVID -19 : information d'Aout 2021 : Service joignable par téléphone aux horaires habituels. Suivis maintenus en face-à-face avec respect strict des gestes barrière ou par téléphone, visio si nécessaire.

Voir la fiche détaillée